
PROCES-VERBAL 46^e ASSEMBLEE GENERALE

Samedi 26 juin 2010 - Vallauris

Clubs Présents: O Antibes - AS Cannes - US Cagnes/Mer - AS Monaco – HBMMS - ASPTT Nice – Carros HBC – ES Cros de Cagnes - AS BTP Nice – HB Pugetois - Cavigal Nice – Vallis Auréa – HBC Villefranche – Mandelieu HB - ASPTT Grasse Masc. - ASPTT Grasse MS – SPOC La Colle – AS Menton – Peymeinade HB - Vence HB – HBC Breil/Roya – HB3M – AC Bordighera – US San Camillo – HB des Collines – HBC Farlédois – HBC Brignolais - ES Cuers – HB Crauroise - HB Gardéen – La Valette HB – Ste Maxime HBC – St Raphaël VHB – US Tropezienne – HB Val d’Argens – HB Cuers Pierrefeu – Sanary HB - Toulon ASCM HB – La Seyne VHB – HBC St Maximin – Toulon St Cyr VHB – Beausset Castelet VHB – Hyères OSHB –

Club excusé: Draguignan VHB

Clubs absents: HB Beausoleil – Contes UC – ASC Turbie HB - Thales Alenia Sport HB

Le total des voix est de 233 sur 270, le quorum étant atteint le Président Jean-Luc BAUDET ouvre la séance à 15h30.

Il remercie les invités présents

- Pierre CAMBREAL, Président Délégué du CROS
- Françoise LEMALLE, Commissaire aux comptes

Et excuse pour leur retard

- M. KOUBI, qui représentera la FFHB car le délégué précédemment désigné a été appelé à d’autres fonctions fédérales
- Martine SANGUINETTI, qui représentera la DRJSCS

Il dit quelques mots de soutien pour les sinistrés de Draguignan en excusant le club pour son absence.

Il félicite les résultats sportifs des clubs pour cette saison qui s’est avérée brillante et en particulier le club de Toulon St Cyr Var Handball pour son titre de Champion de France D1F.

Le Passé

Adoption du procès verbal de la 45^e assemblée générale

Le procès verbal de la 45^e assemblée générale est **adopté à l’unanimité.**

Adoption du rapport moral présenté par Philippe PINEAU, Secrétaire Général

Le rapport moral est **adopté à l’unanimité.**

Adoption du bilan au 31/12/2009

Le bilan est **adopté à l’unanimité.**

Adoption du rapport du commissaire aux comptes

Le rapport est **adopté à l’unanimité.**

Organisation des Compétitions : Le rapport de Michèle LE GARREC n’appelle aucun commentaire de la part de l’assemblée

Statuts & Règlements – Divisions Réglementation, Qualification, Salles et Equipements : Le rapport de Bruno PERODEAU n’appelle aucun commentaire de la part de l’assemblée

Equipe Technique Régionale : Pascal BOURGEAIS félicite Laetitia FIORI et Marc DRUSIAN, pour leurs compétences. Le rapport n’appelle aucun commentaire de la part de l’assemblée

Obligations : Le rapport de Jacky IGLESIAS n’appelle aucun commentaire de la part de l’assemblée

Discipline : Bernard GIRARDOT fait remarquer que les rapports d’arbitres ne sont malheureusement pas le reflet de ce qu’il se passe sur les terrains et que les arbitres ne font pas toujours le travail qui leur incombe. Jean-Claude FALCHI précise que ce n’est pas la commission régionale qui fait les règlements et qu’on ne peut pas en vouloir aux arbitres. Le rapport n’appelle aucun commentaire de la part de l’assemblée

Réclamations & Litiges : Le rapport de Philippe BOULEN n’appelle aucun commentaire de la part de l’assemblée

Arbitrage : Jean-Claude FALCHI rappelle la démission de Ludovic SAVOYE et précise que la commission a beaucoup travaillé sur un projet pour améliorer l'arbitrage. Le rapport n'appelle aucun commentaire de la part de l'assemblée.

Intervention de Bruno PERODEAU, A.S MONACO, qui s'étonne cette année encore de l'absence totale de retour de la part de la FFHB concernant le label « Ecole d'arbitrage », les clubs n'ayant qu'un résultat brut, sans explication aucune à la modification de points, donc de qualité de label, validés pourtant par les comités et les ligues. Comme l'année passée, il demande au représentant fédéral d'intervenir dans ce sens afin que les clubs, ainsi informés, améliorent leurs dossiers

Finances : Eric PERODEAU donne les statistiques du questionnaire qu'il avait remis aux clubs l'an passé en rappelant le peu de réponses qu'il a obtenu. Le rapport n'appelle aucun commentaire de la part de l'assemblée.

ETR : Pascal BOURGEAIS fait le bilan du projet Hand Azur

Licences : Augmentation sensible des licenciés et particulièrement des seniors. Cette augmentation aurait été encore plus flagrante si les Moussaillons de Mayol n'avaient pas dû être annulés pour cause d'intempéries.

Formation de cadres : Augmentation de la formation de cadres aux premiers niveaux de formation, toutefois les niveaux supérieurs sont en diminution. L'ETR espère une dynamisation avec la mise en place des suivis de formation sur les terrains.

Formation d'arbitres : Bon fonctionnement dans l'ensemble, reste aux clubs de fidéliser leurs arbitres.

Filière Haut Niveau : Les résultats sont satisfaisants.

L'avenir

Il est constaté que certains clubs ont quitté l'Assemblée Générale. En application de l'article 7 du règlement intérieur de la Ligue Côte d'Azur Handball les clubs suivants sont considérés comme absents depuis le début de la séance : MJC Agora - ESVL – AMSLF Fréjus – HBC Fayence – HB Bormes le Lavandou – HBC Cavalairois

Le quorum restera atteint jusqu'à la fin de la séance, le nouveau nombre de voix est de 211.

Commission d'Organisation des Compétitions :

Michèle LE GARREC apporte quelques précisions sur les modifications des règlements des compétitions qui seront soumises au vote.

- L'Article 24 des règlements généraux des compétitions « Règlement financier » modifiant sensiblement le mode de fonctionnement au regard du défraiement des arbitres est soumis au vote :
POUR = 116 VOIX CONTRE = 35 VOIX ABSTENTIONS = 60 VOIX
VŒU ADOPTÉ A LA MAJORITE DE VOIX EXPRIMEES
- Cet article étant adopté, l'ensemble des règlements généraux et particuliers des compétitions sont **adoptés à l'unanimité**.

Commission Régionale d'Examen des Réclamations et Litiges :

Philippe BOULEN soumet au vote de l'assemblée le règlement modifié de sa commission.

Adopté à l'unanimité

Commission Régionale d'Arbitrage :

Dispositions concernant l'arbitrage régional : Jean-Claude FALCHI commente les dispositions régionales soumises au vote. Il précise qu'il compte particulièrement sur l'aide et le soutien des clubs pour faire respecter les désignations d'arbitres :

Adopté à l'unanimité

Commission Régionale « CMCD » :

Les dispositions pour la nouvelle saison sportive sont soumises au vote :

Adopté à l'unanimité.

Il est ensuite proposé de passer au vote concernant les vœux :

Vœu n°1

Déposé par Toulon ASCM HB

Commission concernée : CROC

Libellé du vœu : Organisation de championnats -16 et -18 avec accession relégation

POUR = 5 VOIX CONTRE = 206 VOIX ABSTENTION = 0 VOIX

VŒU REJETE A LA MAJORITÉ

Vœu n°2

Déposé par CRA

Commission concernée : CROC

Libellé du vœu : Arbitrage des matches -16 régionaux par des arbitres officiels

VŒU REJETE A L'UNANIMITE

Vœu n°3

Déposé par US Crauroise

Commission concernée : CRA

Libellé du vœu : Prise en compte dans Gest'Hand du nombre de rencontres sifflées en intercomités et interligues

VŒU CLASSE C à incidence fédérale - Non soumis au vote

Vœu n°4

Déposé par CROC

Commission concernée : Finances

Libellé du vœu : Défraiement des délégués CROC lors des tournois qualificatifs au même titre que les arbitres et suiveurs

Classé B – Le barème identique au défraiement des suiveurs sera porté à la grille tarifaire

Alain KOUBI, trésorier de la FFHB, intervient pour rappeler que la Fédération ne paye pas les délégués qu'elle désigne et que c'est un risque que la Ligue prend au regard des textes de l'URSSAF qui ne sont pas très clairs à ce sujet.

Vœu n°5

Déposé par CRA

Commission concernée : Finances

Libellé du vœu : Augmentation des tarifs liés à l'arbitrage de 5€/match et 0,01€/km avec un forfait moins de 50km à 15,50€.

POUR = 142 VOIX

CONTRE = 46 VOIX

ABSTENTION = 23 VOIX

VŒU ADOPTE

Adoption du budget prévisionnel 2010 :

Le club de Breil-sur-Roya intervient pour demander de justifier l'augmentation significative des salaires. Jean-Luc BAUDET précise que la mise en application de la CCNS et l'évolution des missions des salariés obligent la Ligue à redresser certains salaires. Par ailleurs, la Ligue a pris en charge, pour moitié, avec le Pôle Judo pour les garçons et le Pôle Natation Synchronisée pour les filles, deux employés en charge du soutien scolaire et du suivi des études. Ces postes sont en outre largement financés par des subventions Jeunesse et Sports dont les lignes budgétaires apparaissent en recettes ainsi que des aides du ministère du travail. Le budget prévisionnel est **adopté à l'unanimité**.

Adoption des tarifs pour la saison 2010/2011

Les tarifs sont **adoptés à l'unanimité**.

ELECTIONS

2 candidatures ont été reçues à la Ligue :

- Docteur Didier CASELLES, Indépendant
- Christian JACOMINO, AS BTP

Le médecin régional s'étant présenté, sa candidature est soumise seule au vote au titre du collège médical.

CANDIDATURE ADOPTE A L'UNANIMITE

L'ordre du jour étant épuisé le Président propose aux invités de prendre la parole :

Allocution de Martine SANGUINETTI, représentant la Direction Régionale Jeunesse, Sports et Cohésion Sociale

Allocution de Pierre CAMBREAL, Président délégué CROS Côte d'Azur

Allocution d'Alain KOUBI, représentant FFHB

Allocution de clôture de M. GIRAUD, 1^{er} adjoint de la Mairie de Vallauris

Le Président Jean-Luc BAUDET clôt la 46^e assemblée générale de la Ligue Côte d'Azur et invite les délégués à prendre le verre de l'amitié au restaurant pour la remise des médailles et trophées qui sera faite autour d'un dîner convivial.

Jean Luc BAUDET
Président de la Ligue Côte d'Azur de Handball

Philippe PINEAU
Secrétaire Général

